

Edité par Couronne Events



Bien s'informer, c'est de nous faire confiance

# Couronne Infos

Quotidien béninois d'informations et d'analyses  
Parution N° 0324 du Mercredi 22 Mai 2024 Tél: 40 363 030 Whatsapp: 53 526 246  
E-Mail: lacouronneinfos@gmail.com - Site: lacouronneinfos.info

## CRISE BÉNIN-NIGER

P.3

# Carel Aboua prend position pour Talon et salue la technicité du ministre Adambi

(Il exhorte le peuple béninois à une compréhension plus accrue)



## MARCHE CONTRE LA CHERETÉ DE LA VIE

P. 3

# La CSTB dans les rues de Cotonou ce jour



## VENTE D'ALCOOL FRELATÉ EN SACHET AU BÉNIN

P.10

# L'interdiction prend définitivement corps

## DÉGUERPISSEMENT FORCÉ DES PEULHS

P. 5

# Les victimes des zones agro-pastorales alertent

## MULTI PARTENARIAT SEXUEL

P. 4

# La banalisation inquiétante

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES LOISIRS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE AU MJSL

# Judicaël Biaou, le nouveau maître des lieux



EDITION 2024 DES OVINPIADES MONDIALES EN FRANCE

P. 4

# La délégation béninoise séjourne déjà à Paris

Conduite par monsieur Grégoire KPOSSOU, Président de la Fédération Nationale des Communes Pastorales (FNCP) du Bénin, la délégation béninoise composée de deux étudiants de l'école d'élevage de Kétou, Université Nationale d'Agriculture du Bénin, Sandrine DOMNGO et...



# LA VIE AU QUOTIDIEN AVEC LE CORONAVIRUS (COVID-19)

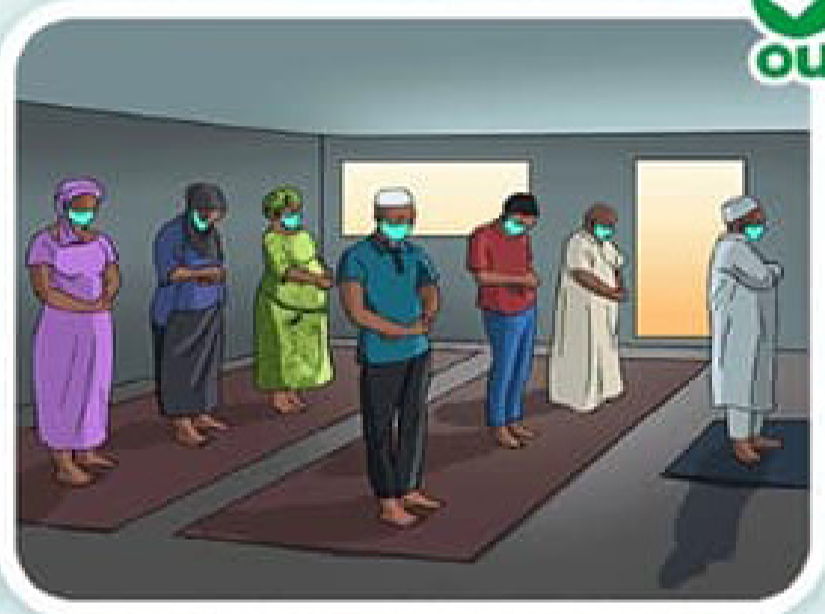
LES RÉFLEXES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

## à la mosquée

Veiller à se laver les mains et porter son masque avant d'entrer dans tout lieu de culte.



Port de masque et respect de la distanciation physique sont obligatoires durant la prière.



Eviter les rassemblements religieux qui ne respectent pas les mesures sanitaires.



Malgré la joie de nous retrouver, évitons les contacts physiques et les poignées de mains.



Toutes les informations sur :  
[www.gouv.bj/coronavirus](http://www.gouv.bj/coronavirus)



COUVERNEMENT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DU BÉNIN



## CRISE BÉNIN-NIGER

# Carel Aboua prend position pour Talon et salue la technicité du ministre Adambi (Il exhorte le peuple béninois à une compréhension plus accrue)

*Un premier chargement du pétrole nigérien vient de quitter le Port Autonome de Cotonou. Il s'agit 1.000.000 de barils de pétrole nigérien exportés brut depuis les côtes béninoises ce dimanche 19 mai 2024 à 01h du matin. Il revient désormais aux autorités nigériennes issues du coup d'Etat du 26 juillet 2023 de jouer leur partition.*

Inès A. K.



C'est historique ! Le Bénin est devenu exportateur du pétrole brut à travers le pipeline. Et ceci a été possible grâce à la levée provisoire de l'embargo du gouvernement béninois sur le transport du pétrole nigérien via le pipeline de Sèmè-Podji. Pour le représentant de l'entreprise chinoise Wapco, le capitaine Yury Kydryashov, c'est un premier pas franchi. «Ce n'est pas un projet comme ce que vous aviez constaté dans les autres pays. Ici, il s'agit d'un projet ambitieux et géant. Depuis le début jusqu'à aujourd'hui, ce n'était pas facile mais aujourd'hui on est fier car il a eu le premier chargement. Je remercie notre équipe de travail qui a fait un travail important pour l'aboutissement de ce projet. Car chacun des maillons de la chaîne a joué son rôle avec efficacité. Le chargement a commencé le 17 mai 2024 et ça s'est terminé ce dimanche 19 mai 2024», a-t-il confié.

La bonne foi du Bénin Le président Patrice Talon a créé la surprise lundi 6 mai 2024 en décidant d'interdire le chargement du pétrole nigérien à partir du terminal de Sèmè-Podji comme cela était convenu dans les conventions régissant le Bénin et le Niger. Cette mesure a été

prise en réponse au refus des autorités de Niamey d'ouvrir les frontières entre les deux pays. Si cette décision de rétorsion a eu pour effet de rendre davantage tendues les relations entre les deux pays, il reste surtout que c'est là un bras-de-fer qui coûte beaucoup d'argent aux deux parties.

Selon l'Economiste et Observateur des dynamiques politiques, sociétales et économiques sur le continent africain, Docteur Boris Houenou, le trafic sur le corridor Bénin-Niger, « Un retard dans le démarrage de l'évacuation du pétrole nigérien représente un manque à gagner pour les deux économies et bien entendu pour les emplois, de jeunes notamment. Sur un autre plan, les blocus économiques sapent la confiance entre les pays. L'économie est le produit de la confiance et de la nécessité. La confiance transfrontalière va s'éroder et ceci représente un coût économique pour la région qui veut construire une intégration économique réussie pouvant déboucher sur une zone monétaire optimale. La nécessité, elle, va organiser l'économie comme elle peut entre les populations et les entreprises (pour une grande partie informelles) des pays de la région. Bien entendu,

avec un coût plus élevé ». Mais mercredi 15 mai 2024 suite à l'arrivée à Cotonou des représentants de l'entreprise Wapco en proposant au gouvernement de jouer à la médiation pour que les deux nations puissent s'entendre, le gouvernement béninois a encore montré sa bonne foi en autorisant le premier chargement du pétrole nigérien. En vertu des accords, et après échanges avec les représentants de la société chinoise Wapco en charge de l'exploitation du pipeline, le Bénin n'a autorisé que le chargement du premier bateau. Il s'agit d'une autorisation « ponctuelle et provisoire », a affirmé Samou Séidou Adambi. Selon le Ministre béninois de l'Energie et des Mines, elle n'est pas une caution «aux comportements du Niger. Le Bénin entend tenir ses engagements dans le cadre de l'accord».

A en croire le ministre, la Société Wapco a sollicité une réunion inter-Etat Bénin-Niger du pilotage du projet aux

fins d'examiner les sujets urgents liés à la bonne conduite des opérations d'exportation du pétrole. Il a confié que les autorités béninoises ont donné leur accord pour la tenue de cette réunion.

La balle dans le camp de Tchiani

A l'étape actuelle, pour un retour à la normalisation des relations entre le Bénin et le Niger, il urge désormais que le général Tchiani et son gouvernement renvoient leur copie pour le bonheur des deux peuples frères. Dans son développement, Lamine Zeine, premier ministre nigérien avait accusé le Bénin d'abriter des supposées bases militaires où se trouvent des troupes françaises, renvoyées du Niger par les militaires après la prise du pouvoir. « Aujourd'hui, si nous savons que sur le territoire du Bénin, il n'y a pas ces troupes dont je vous ai montré de manière documentée l'emplacement, de ce pays qui est parti de chez nous, je vous assure, demain matin on ouvrira la frontière », a déclaré le

premier ministre nigérien qui cite « Tourou, Kandi, Porga, Parc W, Madecali » comme des localités abritant ces imaginaires bases militaires françaises.

« Une base militaire n'est pas une aiguille dans une botte de foin. Donc il (le général Tchiani, Ndlr) peut déployer les moyens satellitaires qu'il veut pour venir voir si on a une base ici », contre-attaque le porte-parole du gouvernement béninois, Wilfried Léandre Houngbédji dans une réaction diffusée par Bip radio.

« J'appelle de tous mes vœux les autorités nigériennes pour que le Bénin et le Niger retrouvent la fraternité qui a toujours existé et les rassurés que le Bénin n'agressera jamais le Niger. Il n'est pas de notre intérêt », a-t-il assuré. Quoi de plus pour donner l'assurance d'une relation nouvelle basée sur la confiance. Les autorités savent désormais ce qu'ils doivent faire pour le bien des deux pas.



## EDITION 2024 DES OVINPIADES MONDIALES EN FRANCE

# La délégation béninoise séjourne depuis hier à Paris

Conduite par monsieur Grégoire KPOSSOU, Président de la Fédération Nationale des Communes Pastorales (FNCP) du Bénin, la délégation béninoise composée de deux étudiants de l'école d'élevage de Kétou, Université Nationale d'Agriculture du Bénin, Sandrine DOMNGO et Mafouz LAWANI, prendra part du 25 mai au 1er juin prochain aux différentes épreuves de cette édition des Ovinpiades Mondiales en France. Pour cette première participation, les ambassadeurs béninois à ce rendez-vous international ont quitté le Bénin depuis ce lundi soir.

Lazare Tongni SODJINOU



Initiées par INN'OVIN, les Ovinpiades Mondiales sont un concours itinérant international qui regroupe plusieurs pays autour d'importantes épreuves en France sur plusieurs jours depuis des années. Ce concours qui se déroulait en l'absence presque des pays africains outre l'Afrique du Sud en 2014, va connaître pour cette édition la participation de trois autres pays africains que sont le Togo, la Côte d'Ivoire et bien entendu le Bénin. Ceci remonte à l'organisation d'un salon agricole au cours duquel le Directeur Général de la Fédération Nationale des Communes Pastorales de France Christian LOUIS a rencontré monsieur Rachid BENLAQUIH, Chargé de mission pour l'Afrique Subsaharienne du Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale (BRECI) à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) de France. C'est à cette occasion que ce dernier

a souhaité inviter trois équipes africaines à participer aux Ovinpiades Mondiales de 2024 en France. Il s'agit du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Bénin. Dès lors, la Fédération Nationale des Communes Pastorales de la France a commencé par mettre les bouchées doubles pour convaincre les Fédérations Nationales des Communes Pastorales du Bénin, du Togo et de la Côte d'Ivoire à candidater auprès de INN'OVIN pour leur participation. Une participation qui sera coordonnée par les Présidents des FNCP respectifs des trois pays concernés qui doivent présenter chacun pour ce qui le concerne deux candidats, une fille et un garçon tous étudiants en formation dans une école d'élevage partenaire de l'enseignement agricole français. Ainsi après le dépôt des candidatures, chaque équipe a eu droit à quelques semaines de préparation. C'est alors que les deux candidats du Bénin, Sandrine DOMNGO et Mafouz LAWANI de l'école d'élevage de Kétou, Université Nationale d'Agriculture

du Bénin sous la conduite de leur accompagnateur, le Président de la FNCP du Bénin Grégoire KPOSSOU se sont rendus du 20 au 21 avril dernier sur la ferme ALIKFARM de monsieur Alphonse IDOLEKE à Pobè dans le Département du Plateau où à défaut des ovins, les deux étudiants ont procédé seulement à l'évaluation de l'état de santé corporelle des caprins puis à l'attribution des notes d'engraissement à chaque animal, ce qui est crucial pour suivre leur croissance et leur développement. Pour parcourir les autres champs du concours, ils se sont déplacés du 6 au 7 mai sur la ferme Hadal de Porto-Novo dans le Département de l'Ouémé où ils se sont entraînés sur la tonte, la coupe des onglons et la pose de filets électroniques. Une fois en France la délégation sera accueillie à Paris par monsieur

Rachid BENLAQUIH et l'animatrice du Réseau Afrique de l'Ouest de l'Enseignement Agricole Français. Elle va rejoindre par la suite le Lycée agricole de Digne Carmejane dans les Aples de Haute Provence 4 dans la Région Sud Province Aples Côte d'Azur. A ce niveau les deux candidats béninois devront passer en revue les diverses épreuves auxquelles ils seront face lors du concours à partir du 25 mai prochain à Paris. A en croire INN'OVIN, la production ovine africaine représente 19% de la production ovine mondiale d'où l'importance de la participation aux Ovinpiades Mondiales 2024 qui se dérouleront de façon itinérante en France du 25 mai au 1er juin 2024 des trois délégations de l'Afrique de l'Ouest invitées par le Réseau Afrique de l'Ouest de l'Enseignement Agricole qui place les échanges

interculturels au cœur de la formation agricole, véritable levier d'insertion professionnelle de la jeunesse. La quinzaine de délégations participantes devra compétir dans les épreuves telles que la tonte, le parage des onglons, l'évaluation de l'état d'engraissement des agneaux, le tri des brebis avec lecture de boucles électroniques, la manipulation et l'évaluation de l'état corporel d'une brebis, la pose de clôture c'est-à-dire filets électroniques. Notons pour finir qu'au-delà de tout, les Ovinpiades Mondiales visent entre autres, la visibilité et une bonne communication pour la filière ovine, des rencontres et une belle expérience pour les jeunes, le partage des pratiques, des innovations et la création de lien.



## MARCHE CONTRE LA CHERETÉ DE LA VIE

# La CSTB dans les rues de cotonou ce jour

Ce mercredi, 22 mai 2024, la Confédération des syndicats des travailleurs du Bénin (Cstb) organise une nouvelle marche de protestation dans les rues de Cotonou. Ceci, malgré la répression de sa marche de protestation du 1er mai 2024 et l'arrestation de ses militants, finalement condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis.

Les partenaires sociaux affiliés à la Cstb battent donc le macadam à travers la ville de Cotonou pour dénoncer la gouvernance du régime Talon et surtout exiger la libération de ses militants arrêtés lors de la marche réprimée du 1er mai dernier. Selon les informations de Crystal news, la décision d'une nouvelle marche a été prise ce 13 mai 2024 par le secrétariat permanent de la Confédération syndicale des travailleurs du Bénin (Cstb). « Une marche pacifique de protestation », précisent les responsables de la Cstb. Les formalités administratives pour sa tenue ont déjà été effectuées, annonce le secrétaire général, Nagnini Kassa Mampo », rapporte le média en ligne. Pour le premier responsable de la confédération syndicale, la marche est projetée pour protester "contre la faim, la vie chère et la mauvaise gouvernance".

L'itinéraire de la marche est le suivant : Étoile Rouge -Eglise St Jean – Carrefour Unafrika – Bourse du travail. Une marche projetée quelques jours seulement

après l'autorisation accordée par le préfet du Littoral, Alain Orounla à la marche de quatre autres centrales et confédérations syndicales notamment la Csa-Bénin, la Cgtb, la Cosi-Bénin et l'Unstb. Faut-il le rappeler, lors de la marche du 1er mai dernier, 73 militants de la Cstb ont été arrêtés.

Après une garde à vue prolongée, une vingtaine de personnes sur les 73 personnes arrêtées ont été mises sous mandat de dépôt ce lundi, 06 mai 2024 tandis que les autres ont recouvré leur liberté. Et ceci, après des tests d'urine qui auraient révélé que ceux-ci consomment du chanvre indien. Ces derniers seront

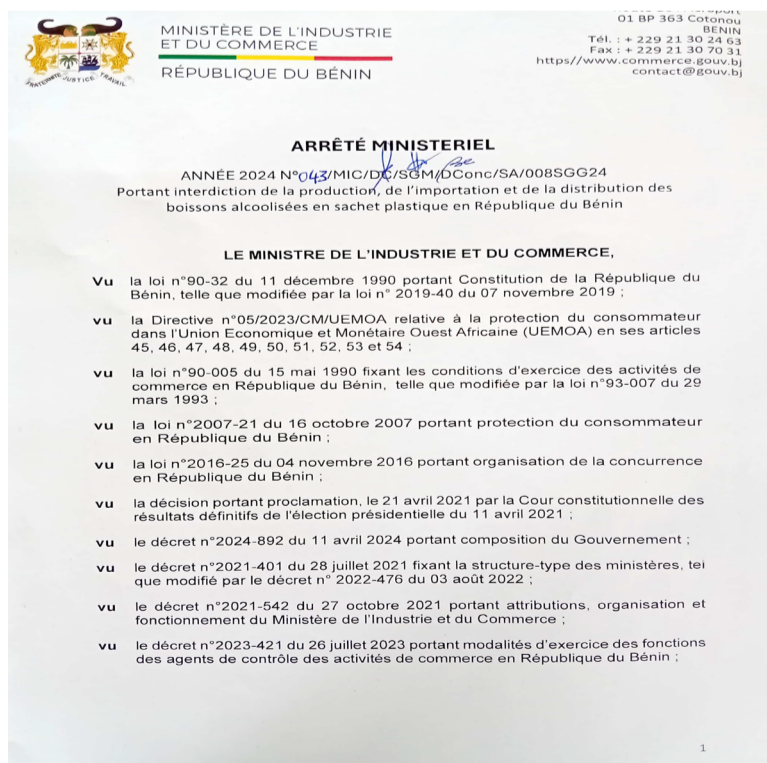


finalement condamnés à 12 mois de prison avec sursis. Toute chose qui n'émousse pas l'ardeur et la détermination de la confédération syndicale préfectorale, beaucoup s'interrogent quant à l'effectivité de la marche de la Cstb. Wait and see

Hugue A.

## VENTE D'ALCOOL FRELATÉ EN SACHET AU BÉNIN

# L'interdiction prend définitivement corps



## GRILLE TARIFAIRE LA COURONNE INFOS

**I-TARIF ESPACE BLANC NOIR (PUBLI-REPORTAGE)**

Passages	1-3	3 à 6	+6	Avec titre à la Une
1 Page	170 000	150 000	<b>140 000</b>	190 000
1/2 Page	130 000	110 000	<b>80 000</b>	150 000
1/4 de Page	70 000	60 000	<b>50 000</b>	90 000

**II- TARIF ESPACES BLAN NOIR**

Passages	1-3	3 à 5	+5	Avec titre à la Une
1 Page	150 000	130 000	<b>120 000</b>	170 000
1/2 Page	100 000	80 000	<b>70 000</b>	150 000
1/4 de Page	60 000	50 000	<b>40 000</b>	90 000
1/8 de page	30 000	25 000	<b>20 000</b>	40 000

**III-TARIF ESPACES QUADRICROMIES****I -LA TROIS**

Passages	1-3	3 à 5	+5
1 Page	250 000	200 000	<b>180 000</b>
1/2 page	130 000	100 000	<b>80 000</b>

**II -LA DIX**

Passages	1-3	3 à 5	+5
1 Page	200 000	250 000	<b>150 000</b>
1/2 Page	100 000	90 000	<b>75 000</b>

**III -LA DER**

Passages	1-3	3 à 5	+5
1 Page	300 000	250 000	<b>200 000</b>
1/2 Page	150 000	130 000	<b>120 000</b>

**IV -LA UNE**

Passages	1-3	3 à 5	+5
Oreille	30 000	20 000	<b>15 000</b>
Bandeau (en Haut)	50 000	45 000	<b>40 000</b>
Bandeau(en BAS)	45 000	40 000	<b>30 000</b>

**IV-APPRECIATIONS**

Format du Journal	240 x 340 (24cm x 34cm)
Couverture	Cotonou, Ouémé, Parakou, Abomey, Lokossa et Etranger
Audience	Au moins 20. 000 lecteurs journaliers
Circuit de Distribution	<b>Abonnement</b> : Entreprises ; Ventes directes ; Librairies ; Kiosques ; Web : <a href="http://www.lacouronneinfos.info">www.lacouronneinfos.info</a>

**NB : Nos prix sont en hors taxes et donnent droit à une présence**

**Sur notre site: [www.lacouronneinfos.info](http://www.lacouronneinfos.info)**

**La Direction Commerciale**



## URGENCES

OPT Renseignements.....	112
OPT International.....	110
OPT Interurbain.....	115
Actel.....	114
Dérangement.....	119
Police Secours.....	117
Sapeurs Pompiers.....	118
Brigade des Mineurs.....	160
Ambulance.....	21 301 760/21 300 506
SBEE Dépannage.....	21 312 410
Météo.....	21 301 402
CNHU H.K. Maga.....	21 300 155
HOMEL Lagune.....	21 313 128
Hôpital El-Fateh.....	20 246 124
Jacquot-Psychiatrique.....	21 301 044
Hôpital de Natitingou.....	23 821 232
Centre Lazaret.....	21 331 827
CHD Porto-Novo.....	20 213 590
Hôpital de Djougou.....	23 800 140
Centre Médical Parakou.....	23 610 134
CHD Borgou.....	23 610 721
Service National Paludisme.....	21 330 891
Hôpital de Ouidah.....	21 341 010
CHD Abomey.....	22 500 061
SAMU.....	20 212 266 (PN) / 21 307 336 (CTN)
CHD/MONO Lokossa.....	22 411 590
Clinique «le Bon Samaritain».....	21 300 510
Clinique Boni d'Akpakpa.....	21 331 437/ 21 330 640
Clinique «Les Grâces» Bd Roi Guézo.....	21 321 171
Clinique «La Providence».....	21 323 534
Clinique Polyvalente «Mahuna».....	21 301 435
Clinique Ophtamologique «La lumière».....	21 300 488
Clinique Centrale.....	21 321 997
Clinique «Maranatha».....	21 311 967
Polyclinique «Zone des Ambassades».....	21 333 030

## PHARMACIES

Pharmacie VIE & SANTE.....	21 311 988
Pharmacie PRINCIPALE.....	21 313 215
Pharmacie ROND POINT.....	21 302 709
Pharmacie ADECHINA.....	21 326 215
Pharmacie JEANNE D'ARC.....	.....
Pharmacie FIDJROSSE.....	21 301 973
Pharmacie MENONTIN.....	21 381 202
Pharmacie DANTOKPA.....	21 301 872
Pharmacie de L'HABITAT.....	21 331 759
Pharmacie SEGBEYA.....	.....
Pharmacie St MARTIN.....	21 331 559
Pharmacie AL'BARIKA.....	21 610 649
Pharmacie LA GRACE.....	21 612 472
Pharmacie Ste ADÈLE.....	.....

## STATIONS RADIO EN FM

Radio Gbétin FM 88.1 Mhz.....	.....
Océan FM 88.6 Mhz.....	21 338 419
Collines FM 89 Mhz.....	22 540 741
Rfi FM 90.0 Mhz.....	.....
Royal FM 90.9 Mhz.....	22 501 751
La Voix de l'Islam FM 91.2 Mhz.....	21 315 178
Carrefour FM 91.7 Mhz.....	22 511 606
Atlantique FM 92.2 Mhz.....	.....
Adja Ouèrè FM 92.6 Mhz.....	21 250 556
Star FM 94.3 Mhz.....	21 326 765
Trait d'Union FM 95.3 Mhz.....	90 938 402
Planète FM 95.7 Mhz.....	21 303 593
Alléluia FM 96.5 Mhz.....	20 226 803
Alliance FM 97 Mhz.....	21 371 380
Ortb FM 98.2 Mhz.....	21 301 096/ 21 301 437
Afrique Espoir FM 99.1 Mhz.....	20 213 455
CAPP FM 99.6 Mhz.....	21 335 225
Ado FM 100.0 Mhz.....	21 380 271
Radio Imm. Conception FM 101 Mhz.....	21 368 094
Radio Maranatha FM 103.10 Mhz.....	21 325 323
Tokpa FM 104.3 Mhz.....	21 316 132
Couffo FM 104.7 Mhz.....	90 913 499
Golfe FM 105.7 Mhz.....	21 326 844
Urban FM 106.9 Mhz.....	23 613 646
Wéké FM 107 Mhz.....	20 213 840
Radio-Univers FM 108.0 Mhz.....	.....

Lisez-nous sur "www.lacouronneinfos.info"

## INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BÉNIN

BCEAO.....	21 312 466
Continental Bank.....	21 312 695
Cercle Communautaire Mutuelle.....	21 313 704
Ecobank.....	21 314 023
BIBE.....	21 313 618
BOA.....	21 313 228
CPEC.....	21 385 007
Financial Bank.....	21 313 100
Société Générale de Banques au Bénin.....	21 318 300
PAPME.....	21 311 075
Vita Microbank.....	21 312 623
PADME.....	21 302 092
Banque Sahélo-Sahélienne.....	21 318 707
African Investment Bank.....	21 315 353
Banque Régionale de Solidarité.....	.....
Banque Atlantique du Bénin.....	21 311 018

## COMPAGNIES DE VOYAGE

NTS.....	21 314 948
Air France.....	21 301 815
Ethiopian Airlines.....	21 310 718
Cathey Pacific.....	21 310 897
Air Burkina.....	21 316 828
Bénin Golf Tours.....	21 300 404
Kénya Airways.....	21 316 332
Afriqiyah.....	21 310 528
Confort Lines.....	21 315 815
Air Ivoire.....	21 318 614
Afrique Airlines.....	21 309 295
Ataman Tours.....	95 859 813
Royale Air Maroc.....	21 308 604
Air Sénégal.....	21 336 819
CBM Voyage.....	21 310 842
Toumat Air Tchad.....	21 318 410

## AMBASSADES

Allemagne.....	21 312 967
Belgique.....	21 301 875
Brésil.....	21 305 527
Chine.....	21 301 292
Corée.....	21 309 540
Cuba.....	21 315 297
Danemark.....	21 303 862
Délégation de la Com. de l'UE.....	21 312 617
Egypte.....	21 300 842
France.....	21 300 824
Ghana.....	21 300 508
Haïti.....	21 309 764
Libye.....	21 300 452
Niger Siège : Face Hôtel de la plage.....	.....
Nigeria.....	21 301 142
Ordre de Malte.....	21 312 373
Pays-Bas.....	21 300 439
RDC.....	21 309 178
Rép. Bolivarienne du Vénézuéla.....	95 421 504
Russie.....	21 312 834
Saint Siège.....	21 300 357
Unité d'Appui au Prog. de la Coop. Can.....	21 302 479
USA.....	21 300 650

## BLAGUE

Un monsieur visite un musée. Soudain il s'arrête et dit au guide :

- Ah, c'est moche !

- C'est du Picasso, répond le guide.

Plus loin, il s'écrie de nouveau :

- Ah, c'est vraiment moche !

- Ca Monsieur, c'est un miroir !

## EPHEMERIDES

Saint Dominique :

Fondateur au XIIIe siècle de l'ordre des dominicains, il engagea ses premiers compagnons, prêtres instruits et édifiants, à s'adonner à l'étude «soit en voyage, soit à la maison, jour et nuits». 50 ans après sa mort, son ordre comptait à lui seul environ 700 docteurs en théologie, alors qu'en 1220, un an avant son décès, il n'y en avait guère plus de 25 pour toute l'Europe.

Ainsi que les :

St Falien, St Rathard, Ste Hugoline

## PRESSE ÉCRITE

Point Média.....	95 94 80 14
La source de l'info.....	95 21 88 70 / 21 00 4071
L'Autre Vision.....	95 714 067 / 90 987 285
La Nouvelle Génération.....	97 876 894 / 90 934 319
Adjinakou.....	20 220 676 / 95 556 905
Djakpata.....	21 324 373 / 90 945 306
Dunya-Info.....	95 960 075 / 90 048 994
Fraternité.....	21 384 770 / 90 903 076
La Cloche.....	97 982 889 / 97 440 403
La Gazette du Palais.....	90 937 854 / 93 465 777
La Nouvelle Tribune.....	21 383 488 / 90 026 551
La Presse du Jour.....	90 929 075 / 21 305 175
La Pyramide.....	97 443 981 / 95 058 406
La Relève.....	97 601 326
La Tribune de la Capitale.....	20 225 569 / 90 948 703
L'Action.....	20 227 243 / 95 960 520
L'Aurore.....	95 785 643
L'Autre Quotidien.....	21 310 199 / 21 310 194
Le Challenge.....	95 950 983 / 97 446 021
Le Confrère de la Matinée.....	90 909 420 / 95 010 248
Le Génie.....	97 697 923 / 95 868 856
Le Gongonneur.....	90 947 672 / 97 762 170
Le Matin.....	21 311 080 / 95 953 163
Le Matinal.....	21 314 920 / 90 010 274
Le Nokoué.....	.....
Le Nouvel Essor.....	23 610 050 / 90 928 825
Le Pays.....	21 331 009 / 95 342 920
Le Point au Quotidien.....	21 381 213 / 90 916 945
Le Progrès.....	21 325 273 / 95 953 373
Le Renouveau.....	93 078 510 / 95 059 798
Le Républicain.....	21 338 304 / 95 407 088
Le Télégramme.....	21 333 213 / 97 980 599
Le Tropical.....	20 227 241
L'Elite.....	95 794 939 / 90 922 500
Les Echos du Jour.....	21 331 833 / 97 472 234
L'Événement Précis.....	97 085 389
Libération.....	97 256 112
L'Indépendant.....	.....
L'Informateur.....	97 448 340
Mutations.....	97 443 563
Notre Temps.....	95 967 563
Nouvelles Mutations.....	90 967 073 / 97 443 563
Panorama.....	97 444 639 / 95 455 617

## TÉLÉVISIONS

ORTB(215.25 Mhz)

Route de l'Aéroport

BP 366 Cotonou

Tél. (229) 21 300 628

LC2 (655.25 Mhz)

Akpakpa Sodjètimè

05 BP 427 Cotonou

Tél. (229)21 324 208/21 337 258

GOLFE TELEVISION (607.25 Mhz)

Immeuble La Gazette du Golfe

C/902 Sikècodji 03 BP 1624

Tél. (229)21 324 208/21 324 209 Fax: 21 325 226

CANAL 3 (639.25 Mhz)

Face Station Mènantin

02 BP 371 Cotonou

Tél.: (229) 21 384 770

## QUELQUES MARCHÉS

Atacoro: Djougou, Bassila, Cobly, Monta, Tanéka-Koko, Tchabikouma, Kouaba

Borgou: Dérassi, Sokka, Banikoara, Gamia, Goumori, Sekèrè

Zou-Collines: Glazoué, Ikèmon, Covè, Dôme,

Houandougou, Dan, Djidji, Houndjro, Savalou, Sèto, Za-Hla,

Oumbèga, Savè

Atlantique: Cococodji, Pahou, Cocotomey, Kpassè, Tori-Gare,

Kpanroun, Hadjanaho, Sékou, Tofo, Sey, Zè Ahihomey

Littoral: Tokpa, Gbogbanou, Ganhi

Ouémè: Adjarra, Ikpinlè, Azowlissè, Kétou, Pobè, Yko, Hozin

Mono: Agoué, Comè, Klouékanmey, Tchito, Kpinnou, Akodéha



## MULTI PARTENARIAT SEXUEL

# La banalisation inquiétante

**Si l'alcool, la drogue et le sexe font partie des vices auxquels s'adonnent les jeunes, la proportion que prend l'immoralité sexuelle de nos jours doit préoccuper plus d'un. Ça parle de plus en plus de multi partenariat sexuel. De l'Occident en passant par l'Asie pour chuter sur le continent africain, la débauche gagne du terrain comme une pandémie.**

La Rédaction

Dire que la notion de l'amour est galvaudée de nos jours est un doux euphémisme. La plupart des hommes sont champions dans la multiplication des partenaires sexuelles. Si certains changent de copines comme des oranges dont on jette la peau après usage ou avoir dégusté le jus d'autres en utilisant comme leurs chemises. Ils en ont trois à quatre en même temps. Si c'est X le matin, c'est Y le soir ou Z le week-end. Pour certains c'est une façon de diversifier son plaisir charnel et de montrer à son entourage qu'on est le mec le plus branché du coin, d'autres confient qu'ils entendent ainsi éviter des déceptions amoureuses. « Pour quelqu'un qui n'est pas officiellement en union avec une femme, c'est possible qu'il entretienne des relations avec deux à trois filles afin de surveiller ces arrières au cas où celle qu'il pense être la plus sérieuse, déconne », tente de justifier Sylvanus. Selon lui, c'est la société qui impose cette nouvelle donne. Des propos qui trouvent écho chez Fréjus. « Nos sœurs aujourd'hui ne nous permettent plus d'être en relation avec une seule fille. Elles nous obligent à en avoir d'autres de par leurs comportements » dit-il avant d'ajouter « Quand tu as une seule copine, cette dernière va te donner du souci avec ses caprices mais si elle voit qu'elle n'est pas seule alors chacune d'elle se bat pour gagner sa place et toi tu es tranquille » argumente-t-il. Le phénomène s'est étendu dans la gence féminine et les jeunes filles semblent ne plus avoir de

respect pour leur intimité. C'est plus fréquent d'en entendre aujourd'hui des filles dire qu'elles n'ont pas qu'un seul petit ami ou partenaire de vie. En d'autres termes qu'elles partagent sa vie sexuelle avec plusieurs hommes à la fois. La théorie des "3C"

Vous en aviez certainement déjà entendu parler de théorie des "3C". Le Chic, le Ch7que et le Choc que plusieurs des jeunes filles appliquent. Elles ont souvent trois types de copains qui jouent différents rôles et selon les circonstances. « J'ai trois petits amis », laisse entendre une jeune fille d'une vingtaine d'années. Pour elle, celui qu'elle appelle le titulaire, vers qui son cœur penche et qu'elle voudrait éventuellement prendre comme l'homme de sa vie n'a pas les moyens financiers que les deux autres et donc, elle a pensé avoir d'autres hommes qui pourront lui permettre de satisfaire ces besoins financiers du moment. « Je suis encore jeune et il n'est pas question que je regrette après ma jeunesse. Donc je m'amuse comme je veux aujourd'hui » déclare une autre pour justifier sa vie de débauche.

#### Quid de l'Occident ?

Partant d'une étude Ifop pour Gleeden.com réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 15 avril 2019 auprès d'un échantillon de 5 026 femmes, représentatif de la population féminine âgée de 18 ans et plus résidant en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, nos confrères de Léa BONS et Romain LE VERN ont conclu que l'infidélité chez les femmes



à bel et bien augmenté de façon continue. Elle est passée de 10 % en 1970, à 24 % en 2001 puis à 32 % en 2014. En 2019, une femme sur trois avoue avoir couché avec un autre homme que son partenaire actuel. Nonobstant, toujours cette étude, cette proportion demeure inférieure à celle des hommes (49% en 2018). Pour quelles raisons les femmes ont trompé leur partenaire ? Les réponses à cette question mettent en avant un motif : l'attrance physique ou sexuelle pour un potentiel amant qui met clairement en lumière la part purement individuelle et compulsive de leur sexualité : une Française sur deux (52%) explique sa dernière incartade par son attrance physique ou sexuelle pour la personne avec laquelle elle a couché, signe que l'infidélité féminine ne constitue pas uniquement une réponse à des problèmes au sein de couple. Vient ensuite le manque d'attentions du conjoint (47% des Françaises). La proportion de femmes expliquant leur aventure extra-conjugale comme une réponse à une infidélité masculine se révèle quant à elle plus confidentielle (18%).

#### Avoir plusieurs partenaires sexuels, C'est détruire son corps

Dans 1 Corinthiens 6:18-20, il est écrit « Fuyez l'impudicité » c'est même une injonction de la

part de l'apôtre Paul, inspiré par le Seigneur. Il ajoute ensuite « Quelque autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps ; mais celui qui se livre à l'impudicité pêche contre son propre corps ». Hortense, une femme mariée s'aligne sur ces préceptes bibliques. Pour elle, une femme qui entretient des relations sexuelles avec plusieurs hommes pratique la prostitution purement et simplement. « Le comportement sexuel de l'homme ne devrait pas amener les jeunes filles à se mettre sur les mêmes rails. Celles qui le font, c'est pour de l'argent rien d'autre. On est tenté de comprendre le comportement sexuel de certains hommes mais s'en servir pour exemple n'est pas digne d'une femme », soutient dame Hortense. D'un côté comme de l'autre, les dommages sont nombreux sur le plan sanitaire mais aussi parfois social.

« C'est un désordre. Une dérive qui ne dit pas son nom », s'offusque Clément, un sexagénaire. Selon lui, ce mal prend de l'ampleur depuis plusieurs années surtout chez les jeunes. « Quelqu'un qui n'a pas appris à mettre de l'ordre dans sa vie ne peut jamais avoir des projets porteurs pour lui-même », martèle-t-il. « Le multi partenariat sexuel expose le jeune à la perte du contrôle de sa sexualité. Il est certain que pour celui qui entretient

des relations avec plusieurs partenaires en même temps, le mensonge devient une activité usuelle. Ce vice s'installe peu à peu et devient parfois chronique. Cette situation peut, dans certains cas, transformer le jeune en esclave des partenaires qu'il cherche à satisfaire à tout prix et à tous les prix», renchérit la blogueuse Vanessa Ngono. Elle explique que le multi partenariat sexuel est aujourd'hui l'une des causes de nombreuses maladies chez les jeunes.

En fréquentant plusieurs hommes ou plusieurs femmes à la fois, le risque de contracter une infection sexuellement transmissible ou une grossesse non désirée est grand. « Tout d'abord, c'est le corps qui encaisse. L'usure physique, les grossesses précoces et non désirées, les avortements, pour la plupart clandestins, et la mortalité maternelle sont des maux qui s'invitent à un tel choix chez la jeune fille. Le multi partenariat est une porte ouverte aux maladies et infections sexuellement transmissibles (IST) mais également au VIH/Sida chez les jeunes ». Outre les dommages sanitaires, la pratique peut diminuer la confiance en soi puisque les adeptes de cette méthode sont parfois obligés d'être plus attentifs qu'il le faut.



## DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES LOISIRS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE AU MJSL

## Judicaël Biaou, le nouveau maître des lieux

REPUBLIQUE DU BENIN  
Fraternité-Justice-Travail  
\*\*\*\*\*  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
\*\*\*\*\*  
SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT  
\*\*\*\*\*  
N° 18/2024/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

## Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 15 mai 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

## I- Communications.

## I-1. Contractualisation pour l'acquisition d'équipements et de matériels sportifs au profit des classes sportives.

En guise de rappel, le projet de classes sportives s'inscrit dans le cadre de l'institution de la pratique des disciplines sportives en milieu scolaire. Il se veut novateur et inclusif et vise à détecter, former et faire la promotion des talents à la base.

A ce jour, 88 classes sportives sont ouvertes sur toute l'étendue du territoire national et 816 encadreurs sportifs ont été recrutés, formés puis déployés pour les prendre en charge.

En outre, le Gouvernement a planifié d'étendre le programme à 76 autres collèges pour impacter à terme, au minimum deux collèges par commune en fonction notamment de la superficie et de la disponibilité des infrastructures.

D'ores et déjà, il est à observer que cette initiative fait de notre pays, depuis 3 ans, une référence en matière de détection et de formation des jeunes talents.

En effet, dans les compétitions internationales mettant aux prises des équipes scolaires, le Bénin est champion en Afrique et fait bonne figure au niveau mondial.

C'est pour améliorer les conditions de travail de ces enfants et subséquemment leurs performances, aux fins de mieux les préparer aux compétitions de haut niveau, que le Conseil a autorisé la contractualisation avec le Groupe PUMA et la Société d'Investissement et de Promotion de

l'Industrie (SIPI-Bénin) en vue de la fourniture au profit des classes sportives, des matériels et équipements nécessaires.

## I-2. Mesures pour l'achèvement des travaux de construction de l'hôpital de zone de Tchaourou et de six (6) centres de santé d'arrondissement.

Le point de la réalisation de ces projets révèle des taux d'exécution physique de 52,70 % pour l'hôpital de zone de Tchaourou, 72% pour le centre de santé de Tchatchou, 90% pour celui de Goro, 91% pour Alafiarou, 94% pour Bétérou, 93% pour Sanson et 94% pour Kika.

A l'évidence, le niveau d'exécution des travaux est globalement appréciable. Ils auraient dû être achevés si les entreprises en charge de leur réalisation n'avaient été confrontées à diverses difficultés d'approvisionnement liées notamment au renchérissement des prix de certains matériaux, en raison du conflit russo-ukrainien et des conséquences de la crise du COVID-19.

Aussi, ont-elles sollicité du maître d'ouvrage, un réajustement des coûts initialement retenus.

Le Conseil y a marqué son accord et instruit le ministre de la Santé d'accomplir les diligences nécessaires pour l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais.

## II- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique, la participation du Bénin à la 112<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du Travail, du 2 au 16 juin 2024, à Genève, en Suisse.

## III- Mesures individuelles.

Sur proposition du ministre des Sports, les nominations ci-après ont été prononcées :

## Directeur adjoint de cabinet

Monsieur Thierry Akomabou AKPA

## Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances

Monsieur Bonaventure AGNORO

l'Industrie (SIPI-Bénin) en vue de la fourniture au profit des classes sportives, des matériels et équipements nécessaires.

## I-2. Mesures pour l'achèvement des travaux de construction de l'hôpital de zone de Tchaourou et de six (6) centres de santé d'arrondissement.

Le point de la réalisation de ces projets révèle des taux d'exécution physique de 52,70 % pour l'hôpital de zone de Tchaourou, 72% pour le centre de santé de Tchatchou, 90% pour celui de Goro, 91% pour Alafiarou, 94% pour Bétérou, 93% pour Sanson et 94% pour Kika.

A l'évidence, le niveau d'exécution des travaux est globalement appréciable. Ils auraient dû être achevés si les entreprises en charge de leur réalisation n'avaient été confrontées à diverses difficultés d'approvisionnement liées notamment au renchérissement des prix de certains matériaux, en raison du conflit russo-ukrainien et des conséquences de la crise du COVID-19.

Aussi, ont-elles sollicité du maître d'ouvrage, un réajustement des coûts initialement retenus.

Le Conseil y a marqué son accord et instruit le ministre de la Santé d'accomplir les diligences nécessaires pour l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais.

## II- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique, la participation du Bénin à la 112<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du Travail, du 2 au 16 juin 2024, à Genève, en Suisse.

## III- Mesures individuelles.

Sur proposition du ministre des Sports, les nominations ci-après ont été prononcées :

## Directeur adjoint de cabinet

Monsieur Thierry Akomabou AKPA

## Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances

Monsieur Bonaventure AGNORO

## Directeur général de l'Office béninois du Sport scolaire et universitaire

Monsieur Soumon Victor LAWIN

## Conseiller technique juridique

Monsieur Wilfried HOUAGA.

Fait à Cotonou, le 15 mai 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.





## PORT DE CHAÎNES À LA CHEVILLE PAR DES FEMMES

## Culture, mode ou dépravation

Cette pratique qu'est le port de bracelets ou de chaînes à la cheville chez les femmes est devenue plus fréquente dans certains pays dont le Bénin. Ce style, traditionnel dans certaines contrées est passé pour la mode incluant toute catégorie de femme, de la couche juvénile aux adultes y compris les adolescentes. Connue son essor dans les années 60, le port de bracelet de cheville a débuté par les femmes rebelles, celles qui affichent une position anticonformiste par rapport à un sujet. En Inde le port de ce bijou est vu comme une reconnaissance sociale et ceci grâce à ces femmes indiennes rebelles de retour de l'occident qui l'ont instauré et aujourd'hui encre dans la culture indienne. Ils en existent en modèles comme en couleurs, et ceux exigés sont le type de cérémonie. Elles le portent aussi aux deux chevilles. Un pays d'Afrique de l'Ouest comme la Côte d'Ivoire dans certaines régions reconnaît cette pratique dans ces mœurs et coutumes. Pendant les cérémonies de mariages traditionnels, il est demandé à la femme d'en porter pour signifier qu'elle n'est plus libre, qu'elle appartient désormais à un homme et que les ancêtres approuvent cette union. Chez Les Sénoufos de Côte d'Ivoire, ce bijou se porte lors des cérémonies initiatiques,

des funérailles ou de certaines fêtes. Il est fait la plupart du temps en bronze, à la cire perdue ou en laiton. Bien plus dans certaines contrées du Burkina Faso ou du Congo, on reçoit en guise de dot des bracelets de cheville. Le fiancé doit offrir plusieurs paires de bracelets aux pieds avant de pouvoir parler mariage. Chez les Peulhs et les Wolofs, relate Beninwebtv, le nombre de chaîne aux pieds détermine la richesse de la famille à laquelle on appartient. Plus il y en a et plus vous êtes riches.

**Du culte à la fashion...**

Au Bénin, ce style est adopté, par le passé seulement par quelques "vodounsi", adeptes de certains fétiches. Ces derniers portent ce bracelet au pied et souvent, en cauris, en période de grande communication avec la divinité qui les incarne. Mais depuis quelques années, les jeunes béninoises ont fait du port des bracelets ou chaînes de cheville, leur style. Anifath D. étudiante à l'Université de Parakou (Up), informe Daabaaru, ne sort jamais sans ses perles au pied. « C'est un accessoire qu'elle porte généralement à la cheville droite » dit-elle pour ressortir son côté "fashionista". Elle précise qu'elle n'a pas reçu le soutien de ses proches qui l'ont plutôt jugé sur la base des idées pré-reçues sur les filles



portant les perles. D'après la même source, Mireille Adjovi a décidé d'adopter le port de perle au pied juste pour se faire plaisir, malgré les critiques, « J'ai toujours aimé quand les femmes portent des perles au pied, c'est joli. Moi je le porte beaucoup plus quand je suis de bonne humeur », a-t-elle confié.

Joli mais...

Si cet ornement aux modèles diversifiés fait joli à voir, il revêt parfois des symboles cachés ou des codes selon les cultures que seuls les initiés maîtrisent. A une période maintenant révolue, la légende raconte que porter sa chaîne de cheville à droite ou à gauche pouvait révéler son attirance sexuelle. En effet, la porter à droite signifiait l'hétérosexualité de la personne, alors que la porter à gauche était le signe de l'homosexualité ou la bisexualité de la personne. Sous d'autres cieux, les femmes qui en portaient étaient considérées comme des prostituées. Ce bijou identitaire n'a pas souvent bonne presse car il est symbole de libertinage. « Il faut être une femme d'une certaine tendance avant d'avoir le courage de porter les bracelets ou chaînes à la cheville. Parce qu'elles sont vues comme des femmes

d'une certaine émancipation » fait remarquer le littéraire Armel Alofa. Ce qui dénote de ce que n'importe qui ne se levait pour mettre une chaîne au pied parce qu'il y avait trop de préjugés autour. C'est le cas dans l'ancienne Egypte. Les femmes qui aiment ce style sont traitées au pays des Pharaons de prostituées, c'est-à-dire celles qui entretiennent des relations sexuelles avec des hommes contre de l'argent.

Les adeptes de ce style se défendent

Dame Amina, Guinéenne résidant au Bénin explique qu'aujourd'hui que le port de bracelets ou de chaînes à la cheville fait partie des accoutrements de la femme pour se rendre plus belle. Raison pour laquelle, elle en possède une multitude et qu'elle porte au choix de la couleur de sa tenue. « Beaucoup de guinéennes le font et que la Guinée n'y voit en rien comme un moyen de prostitution », a-t-elle laissé entendre. Elle va plus loin en parlant des boucles d'oreilles qui sont placées en haut des oreilles : « Ça rend jolie la femme et moi j'en porte. La majorité des hommes guinéens apprécient et parfois encouragent leurs femmes. Rappelons que ces bijoux sont fabriqués

à bases de métaux en or, argent et autres. Il y en a en perles aussi ». Des propos que renchérit une togolaise « Le port de bracelets ou de chaînes à la cheville rend belle et mon mari adore cela personnellement » pense Adjokè pour relever le côté séducteur des chaînes au pied. Pour la Béninoise Hortense, tout est question de conscience et de goût. « Toutes les femmes qui portent ne sont pas forcément des prostituées », clame-t-elle.

Au-delà des aspects de plaisir et de beauté, le port de bracelets ou de chaînes à la cheville, joue un autre rôle selon une fille de joie. Celui de travailleuse de sexe. « Quand je porte les chaînes au pied avec les boucles placées en haut de l'oreille je me fais rapidement identifier. C'est la méthode qu'utilisaient nos aînées, c'est l'histoire et nous n'avons pas le choix, c'est le job ».

Si dans certains pays, des femmes portent les chaînes à la cheville pour respecter la tradition propre à leur culture, ce style continue de refléter des images négatives dans d'autres contrées.

**Aristide CODO (Stag)**





## ODILE AHOUANWANOU

# « Mon succès, je le dois à ma détermination... »



Lors de sa conférence de presse tenue ce mardi 09 avril 2024 au siège de la Fédération Béninoise d'Athlétisme à Cotonou, Odile Ahouanwanou a répondu aux questions des professionnels des médias. Pour la double championne d'Afrique en heptathlon et médaillée d'or aux derniers jeux africains, Accra 2024, sans le travail on ne peut pas prétendre gagner ou avancer dans la vie.

### Voici quelques extraits de ses réponses

Les Facteurs de son succès  
« Vous savez comme moi que sans le travail on ne peut pas prétendre gagner ou avancer dans la vie. Donc, moi mon succès je le dois à ma détermination et le travail ardent. Ce qui fait qu'à la fin, il y a toujours des résultats satisfaisants. Mon rêve, c'est d'avoir le maximum de médailles. Quel que soit la médaille....Si moi je vais en compétition, mon objectif c'est de prendre la première place, ce n'est jamais de prendre la deuxième ni la troisième place. Même si je ne remporte pas de médaille parfois mais que je fais de bonnes prestations, je suis souvent tellement fière de moi. Mais je suis rarement satisfaite parce que je sais que, je peux faire mieux ».

### Sa source de motivation

« Ouais je suis motivée. Parce que d'abord je fais le sport de haut niveau. Je ne veux pas décevoir mes parents qui m'ont donné l'occasion de

le faire ni mon pays et mon entraîneur qui m'entraîne depuis 10 ans, mon staff non plus. Je sais qu'il y a des équipes qui me suivent et qui m'encouragent. Donc c'est ma manière à moi de leur dire merci. C'est de là que je puise ma détermination ».

### L'apport de la bourse olympique

« La bourse olympique est toujours la bienvenue. Vous le savez bien ou peut être moins, mais en France la vie est beaucoup plus chère. Ce qui fait que la bourse olympique ne couvre pas toutes mes dépenses mais une grande partie quand même. Oui, la bourse olympique est importante pour ma préparation mais elle ne suffit pas. C'est quand même une part conséquente ».

### Est-elle déjà qualifiée pour les Jeux Olympiques de Paris 2024?

« A l'heure actuelle, non je ne suis pas encore qualifiée parce que soit il faut se qualifier par mes prestations directes, mes performances ou d'être bien classée au ranking. Pour l'instant, je n'ai pas encore fait une grande performance qui va me faire qualifier. Et au ranking, je ne suis pas encore qualifiée. Ce serait suite à mes différentes compétitions qui vont faire qu'au ranking, je vais être beaucoup mieux classée. Donc à l'heure actuelle, non Odile n'est pas qualifiée. Je

suis sur la bonne voie en tout cas d'être qualifiée ».

### Ses relations avec sa compatriote et athlète Noélie Yarigo

« Vous savez, Noélie Yarigo est une grande sœur à moi. Contrairement à ce que beaucoup pensent voir, Noélie et moi, on communique. Même si les réseaux sociaux ne sont pas notre vie...C'est une sœur que je respecte beaucoup, par sa détermination, son engagement. Quand elle a eu sa médaille (Médaille de bronze au Championnat du monde d'athlétisme Glasgow 2024), je fais partie des premières personnes à la féliciter parce que c'est une médaille historique. Comme je lui ai dit, quand j'ai suivi la course, j'ai eu des larmes aux yeux. Et je me suis dit « C'est fait ». Donc si je gagne une médaille, c'est Noélie qui gagne une médaille, c'est le Bénin qui gagne une médaille, vice-versa. Et c'est une fierté. Il faut qu'on soit vraiment fière de ce qu'elle a réalisé. Je fais partie de ces athlètes qui l'encouragent à donner le meilleur d'elle encore et encore. Donc Noélie Yarigo, c'est un exemple que l'âge ne fait pas partie d'une finalité de ce qu'on peut réaliser dans le domaine du sport ».

### Une idée sur son après carrière

« Ouais je pense bien. Vous savez que le sport à un moment donné, il faut arrêter même si vous ne le voulez pas. Il faut savoir passer par la grande porte que la petite. Après, il faut mettre les choses idoines pour que ça donne ce que ça doit donner. Mais je ne suis pas encore prête pour aller à la retraite. Dès que je vois qu'il faut arrêter, je le ferai. Mais je pense à quoi faire déjà ».



### SIÈGE ET ADMINISTRATION

Zogbadjè Ab-Calavi N°305/HAAC/PT/CLC/SG/SGA/ DAJDC/SDC/SCS\*ISSN: 1659-6854\* Dépôt légal N° 13052 du 03 Mai 2021 Bibliothèque Nationale du Bénin 2<sup>ème</sup> trimestre Siège : C/SB Abomey-Calavi, Bénin-Maison ADJOVI KPEHOUNTON - E-Mail: lacouronneinfos@gmail.com- Tél: (00229) 95 268 697

Site web: lacouronneinfos.info

Quotidien béninois d'informations d'enquêtes et de publicités  
Siège : Zogbadjè

### Directeur Général

Hugue **AGONKAN**

53 526 246 / 95 268 697

### Directeur de Publication

Nicaise **AZOMAHOU**

(+229) 97 09 26 92

### Rédaction

Hervé **GANHOUEGNON**

Moïse D. **NONVIGNON**

Marius **ADOMASSE**

Mehemon-Jesus **KOUTON**

Gwladys **ADJOVI**

**KPEHOUNTON**

Claudine **GOUSSI**

### Rédacteurs Graphistes

1- Graph'Art

2- Gwladys **ADJOVI**

**KPEHOUNTON**

### Correction

-Moïse D. **NONVIGNON**

-Nicaise **AZOMAHOU**

### Directrice Commercial

Inès G. **ADJOVI**

**KPEHOUNTON** (+229) 53 526 246

### Imprimerie

Lipawol

1000 exemplaires



# CANAL+

## NOUVELLE SÉRIE CANAL+ ORIGINAL A PARTIR DU 23 JANVIER

**CANAL+**  
PREMIERE



**ÔBATANGA**

**PUISSANCE - ARGENT - MANIPULATION**

POUR TOUT REABONNEMENT

**15 JOURS  
OFFERTS\***  
A TOUT CANAL+

\* Offre valable du 10 au 25/01/2023 pour tout réabonnement. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ offerte pendant 15 jours. Voir conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.